



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : **Mardi 20 février**

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

La propreté des espaces publics urbains est une priorité pour la municipalité de Parthenay. Leur bon entretien participe au bien-vivre à Parthenay.

Il y a un an, la collectivité avait lancé une campagne de communication pour sensibiliser les habitants à ramasser les déjections de leurs animaux.

Début d'année 2024, la ville a malheureusement constaté la recrudescence des déjections canines dans les rues. La Municipalité déplore ces incivilités qui mobilisent les agents sur des tâches ingrates et chronophages.

La nécessité de sensibiliser de nouveau sur le sujet s'est donc imposée. Il y a une semaine, la Ville de Parthenay a relancé la campagne d'affichage.

Le nombre de distributeurs doublé

Entre temps, la collectivité n'a pas ménagé ses efforts en doublant le nombre de distributeurs de sachets en libre-service pour déjections canines, passant de dix à dix-neuf.

La municipalité rappelle que le ramassage des déjections canines est une obligation et que son non-respect peut faire l'objet d'une amende de 68 euros par la police municipale en cas de flagrant délit.

La Ville de Parthenay appelle au respect des lieux publics pour le vivre-ensemble et au respect du travail de l'équipe en charge de la propreté urbaine qui, chaque jour, s'emploie à offrir aux Parthenaisiens et Parthenaisiennes un cadre de vie propre et agréable.

La liste des distributeurs

- Avenue Général de Gaulle : 2
- Terrain de boules : 2
- Rue Jean-Jaurès : 4
- Rue Béranger : 1
- Place des Bancs : 1
- Place Saint-Laurent : 1
- Rue Louis-Aguillon : 1
- Place du Donjon : 1
- Chapelle des Cordeliers : 1
- Rue de la Citadelle : 1
- Rue Georges-Turpin : 1u

- Musée d'art et d'histoire : 1
- Rue René-Caillon : 1
- Rue de la place (partie basse VAUVERT) : 1